

Journal municipal

L'Ascension-de-Notre-Seigneur



Félicitation au COMITÉ DES LOISIRS



Bourse de 500 \$ de la MCR Lac-Saint-Jean-Est remise à la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur par M. Sabin Larouche.



CARNAVAL DE BELLES NOUVEAUTÉS

Voir article complet en page 9



CENTRE MULTIFONCTIONNEL Guy Nantel

Voir publicité en page 14

DATES IMPORTANTES

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

- Lundi le 5 juin
- Lundi le 4 juillet
- Mardi le 5 septembre

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	2	Vie communautaire	7 - 13
Mot du maire	3, 4	Babillard	14-16
Nouvelles du conseil	5 - 6		

M. Louis Ouellet, maire

Tél. : 418 347-4456 / 418 668-5233 (bur.)



D'office sur tous les comités mais plus particulièrement:

- Commission du personnel;
- Responsable de l'entretien des chemins municipaux;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Comité consultatif d'urbanisme
- MRC Lac St-Jean-Est;
- Comité des finances.



M. Louis Harvey, district # 1

- Maire suppléant;
- Chemin municipaux;
- Sûreté du Québec;
- Riverains;
- Bâtiment municipaux;
- Gestion des ressources humaines;
- Incendie;
- Finances.



M. Jean Tremblay, district # 2

- Travaux publics;
- Incendie;
- Sécurité civile;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension-de-N.-S.
- Finances.



Mme Nathalie Larouche, district # 3

- Commission Centrale des Loisirs;
- L'Ascension en fête;
- Corporation de développement;
- Comité de vigilance LET;
- Comité 100 ans, mon histoire
- Finances.



Mme Lise Blackburn, district # 4

- Bibliothèque;
- O.M.H.;
- Villageois;
- Âge d'Or;
- Comité consultatif d'urbanisme
- Embellissement;
- Riverains;
- Finances.



Mme Nelly Fleury, district # 5

- Bibliothèque;
- CJS;
- Maison des jeunes;
- Politique familiale - Municipalité Ami des Aînés;
- Finances.



M. Michel Harvey, district # 6

- Corporation de Développement;
- Riverains;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension-de-N.-S.;
- Entretien des chemins municipaux;
- Finances.

SERVICES PUBLICS – 418 347-3482

Maire : Louis Ouellet

Directeur général : Normand Desgagné (ext. 1)

Secrétaire-trésorière adjointe : Lucie Flamand (ext. 222)

Sec.-réceptionniste : Gaétane Bouchard (ext. 0)

Travaux publics : (ext. 2)

Ghyslain Maltais, Jocelyn Côté,
Gaby Larouche, Marc Fleury, Olivier Tremblay

Tech. en urbanisme et inspecteur municipal : Dominic Bisson (ext. 3)

Conciergerie : Claude Gaboury

Brigadières : Ginette Bilodeau, Linda Plourde, Josée Tremblay

Téléphone : 418 347-3482

Télécopieur : 418 347-4253

En tout temps pour une urgence de travaux publics, vous pouvez composer

le # de téléavertisseur
418 347-3636

la personne qui sera de garde vous rappellera le plus rapidement possible.

911

Pour toute urgence médicale, incendie ou assistance de la Sûreté du Québec, vous devez composer le **911**.

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h

BUREAU DU MAIRE

Sur rendez-vous 418 347-3482 (jour)

URBANISME

Le bureau est ouvert aux mêmes heures que celles des bureaux de la municipalité.

BUREAU DE POSTE 418 347-4153

Lundi et mardi 9 h à 12 h / 13 h à 17 h

Mercredi, jeudi et vendredi 9 h à 17 h

Départ du courrier / Lundi au vendredi 16 h 30

Vestibule des casiers / Lundi au samedi 8 h à 19 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi et jeudi 18 h à 20 h 30

MESSE DOMINICALE

Dimanche 9 h

Presbytère 418 347-3363

PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Pour tous les prêts d'équipements, présentez-vous aux heures d'ouverture des bureaux de la municipalité.

CENTRE D'ACCÈS INTERNET

Réouverture en septembre

Service Informatique / Geoffrey Gobeil ext.0

ATELIER AU COIN DES PETITS

Candide Bouchard 418 347-5240

Nicole Tremblay 418 347-3964

AUTRES SERVICES

Salle de conditionnement physique ext. 4

Maison des jeunes ext. 7

Fermières de L'Ascension 418 347-5338

Services d'urgence 911

Sûreté du Québec 418 662-6606 ou 1 800 461-2131

Incendie 911

Ambulance 418 662-6483

Hôpital d'Alma 418 669-2000

RESSOURCERIE DE LAC-SAINT-JEAN-EST

3521, av. du Pont Nord, Alma (Fermée tous les lundis de l'année)

Mardi au dimanche de 7 h 30 à 18 h 418 668-1234

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Travaux 1^{ère} rue

Tel que prévu, nous allons débiter les travaux de réfection de notre infrastructure d'égouts, d'aqueduc et de pluvial pour une portion de la 1^{re} Rue (Route de l'Église) d'environ 300 mètres de longueur et comprise entre la 3^e Avenue Ouest et la 4^e Avenue Ouest.

Ces travaux sont devenus nécessaires et urgents suite à une inspection par caméra du réseau d'égouts qui nous a montré une détérioration avancée de cette portion de rue. Nous sommes d'ailleurs assez chanceux de ne pas avoir eu de problème depuis que nous avons découvert l'état des conduites d'égouts de ce secteur en aout de l'an dernier.

L'entrepreneur les Entreprises Rosario Martel, devrait débiter dès la fin de la période de dégel à excaver la route. Ces travaux devraient être terminés pour le 10 juillet prochain au plus tard.

Le cout des ces travaux est évalué à 719 667 \$. Nous avons une subvention provenant de la taxe d'accise pour 550 220 \$. Nous avons rencontré les citoyens immédiatement touchés par la réfection de cette rue le 8 mai dernier. Nous avons maintenant beaucoup d'expérience dans la réfection de rues. Nous connaissons les problématiques et nous pouvons plus facilement amoindrir les impacts pour nos concitoyens.

Nous vous demandons cependant d'être très vigilants avec l'emprunt des routes alternatives et cela surtout la première semaine où elle passera derrière l'édifice municipal. Également, je vous rappelle que l'école ne sera pas terminée pour une bonne partie de la durée de construction. Nous mettrons du personnel supplémentaire pour la sécurité de nos jeunes, mais rien ne vaut une très grande vigilance des automobilistes.

Aréna

Beaucoup de travaux ont été réalisés à l'intérieur de l'aréna pendant l'hiver et il en reste encore à faire avant qu'un entrepreneur puisse entrer sur le chantier. Nous avons, grâce à vous et nos employés, pu diminuer de façon intéressante les couts de transformation de l'immeuble pour les rendre acceptables à nos budgets. À cet effet, nous voulons vous remercier de votre patience. Nous savons qu'un anneau de glace ne peut remplacer une vraie patinoire fonctionnelle et nous apprécions que vous ayez accepté la fermeture temporaire de l'aréna.

Nous avons particulièrement été surpris de l'achalandage sur cet anneau de glace et cela, malgré qu'elle fut soumise aux aléas de la température. Beaucoup nous ont demandé qu'elle revienne l'an prochain. Nous allons regarder cette avenue sérieusement.

Pour le projet de transformation, nous sommes allés en soumissions et les propositions obtenues excédaient de près de 200,000\$ les évaluations prévues. Nous sommes à refaire nos devoirs et retournons en soumission avec un projet amandé qui correspondra plus à notre capacité de payer.

Rappelons que nous avons pour ce projet 1 047 705 \$ de subvention provenant de diverses sources et 273 000 \$ d'argent réservé, donc 1 320 000 \$ en banque. Nous voulons éviter que cette transformation nous coute plus que 300 000 \$ d'argent neuf.

Retourner en soumission implique certains délais qui risquent de reporter la livraison de l'immeuble. Nous avons prévu pouvoir patiner début novembre, il est fort à parier que nous ne chausserons pas nos patins avant décembre prochain malheureusement.

Rampes de mise à l'eau

Aussitôt que la glace aura disparu sur la rampe de mise à l'eau près du relais Jos Bonka, nous allons procéder au nettoyage de tout le sable qui s'est accumulé sur la dalle de béton et procéder à l'installation du quai. Prenez note que le relais Jos sera ouvert toute l'année. C'est un site magnifique qui mérite d'être utilisé. Prendre un verre sur la terrasse en bonne compagnie tout en regardant cette magnifique rivière est une expérience que j'ai bien hâte de tenter cet été. De plus, des tenanciers chaleureux nous y attendent.

Nous avons également une bonne nouvelle pour les amateurs de pêche et de nautisme. Compte tenu que nous souhaitons dès l'an prochain procéder au développement du secteur de la Baie-Moreau pour l'établissement de la villégiature et suite à des demandes répétées de plaisanciers qui trouvaient difficile la mise à l'eau de leur embarcation sur la rivière lors de grands vents, la Mrc Lac-St-Jean Est a accepté de défrayer les coûts de construction d'une nouvelle rampe de mise à l'eau qui sera localisée dans le secteur des derricks à la Baie Moreau.

Les coûts estimés pour cette rampe sont de l'ordre de 120 000 \$ qui seront assumés par le Fonds des terres publiques intramunicipal. Une demande de subvention de 45 000 \$ a été déposée auprès du gouvernement du Québec dans ce dossier. Nous avons déjà en main, toutes les autorisations environnementales nécessaires. La construction est prévue pour 2018.

Caserne et garage municipal

Notre problème de toit au garage municipal et à la caserne est maintenant réglé. Nos pompiers ont quitté la semaine dernière leurs locaux temporaires du parc industriel et sont retournés chez-eux. Les coûts de réparation ont été assumés en totalité par notre assureur. J'aimerais remercier nos pompiers pour leur patience dans ce dossier. Ils ont été fort occupés au cours des derniers mois et leur efficacité n'a aucunement souffert de cet exil forcé. J'aimerais aussi remercier M. Ghyslain Tremblay de nous avoir accueillis durant toute cette période. Les bâtiments disponibles sur notre territoire capables de recevoir une brigade incendie ne sont pas légion.

Maison des jeunes et bibliothèque

Nous avons subi un véritable déluge à la maison des jeunes suite au bris d'une toilette qui s'est mise à couler. L'eau a fait des ravages important au plancher de la maison des jeunes mais aussi et surtout à la bibliothèque du rez-de-chaussée. Le plafond, les murs, les planchers, les livres et le mobilier ont été lourdement affectés.

Ce n'est pas une très bonne période pour nos assureurs, qui en plus d'avoir eu à assumer les coûts de réfection de caserne, ont maintenant à nous aider pour la bibliothèque.

Les bris sont évalués à plus de 60 000 \$. Nous irons bientôt en appel d'offre pour les travaux et nous espérons vous donner accès à votre bibliothèque et votre maison des jeunes dans les meilleurs délais.

CIDAL

La Mrc Lac-S-Jean Est, suite à la disparition forcée de l'ancien CLD, a décidé de se doter d'un nouvel outil de développement économique, La Corporation d'innovation et de développement Alma-Lac-St-Jean Est a pour mandat de promouvoir, favoriser et soutenir les initiatives de développement économique, industriel, aéroportuaire et touristique, avec une approche territoriale englobant les quatorze municipalités de notre Mrc, incluant la nôtre.

Les services du CIDAL couvrent aussi le développement rural, et peut aider de bien des façons une entreprise ou une personne qui souhaite se partir en affaire, se développer ou conquérir de nouveaux marchés. Leurs services sont gratuits.

Utilisation de l'eau potable

L'eau a un coût et nous avons collectivement investi des sommes considérables en infrastructures pour garantir notre approvisionnement à long terme. Je voudrais vous rappeler que nous avons un règlement régissant l'utilisation de l'eau potable et qu'il est interdit de l'utiliser pour faire fondre la neige ou la glace et pour nettoyer les entrées de cour, le pavage, les pavés et les trottoirs.

Un balais est tout aussi efficace qu'un boyau d'arrosage et avec toute cette pluie qui ne cesse de tomber, nos entrées deviendront assez propres rapidement sans trop d'effort

En terminant, je vous souhaite un beau et chaud printemps en espérant que le soleil apparaisse un jour.

Louis Ouellet, Maire

CHRONIQUE DE L'URBANISME

ABRIS D'HIVER

La saison hivernale étant passée, il est temps de démonter vos abris d'hiver. Le démontage de la structure doit être terminé pour le 1er mai.

CHIENS

Le règlement sur les animaux prévoit qu'un chien devra toujours être retenu par une laisse d'une longueur maximum de 2 mètres, peu importe si l'animal se trouve sur une propriété privée appartenant au propriétaire ou au gardien. Cela afin d'éviter toute situation fâcheuse.



LA LICENCE OBLIGATOIRE

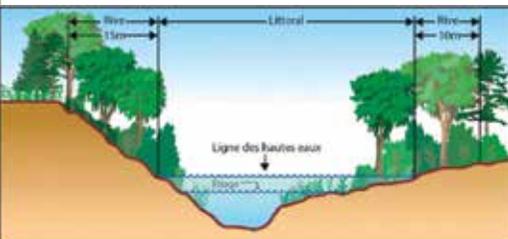


Si vous êtes propriétaire ou gardien d'un chien, vous devez détenir une licence de la municipalité. Pour l'enregistrer, il suffit de vous rendre aux bureaux

de la municipalité. En retour du paiement de la licence, on vous remettra un médaillon que vous attacherez au cou de votre animal. La date de renouvellement est le 1^{er} mai de chaque année. Au début de l'été, une personne mandatée par la municipalité passera pour compléter le registre municipal, comme à chaque année.

BANDE RIVERAINE

Sachez qu'il vous faut un certificat d'autorisation afin d'effectuer des travaux sur les rives des cours d'eau. La rive est une bande de terre qui borde les lacs et cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne des hautes eaux. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement.



La rive a un minimum de 10 mètres :

- lorsque la pente est inférieure à 30 %, ou ;
- lorsque la pente est supérieure à 30 % et présente un talus de moins de 5 mètres de hauteur.

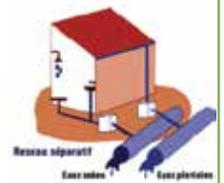
La rive a un minimum de 15 mètres :

- lorsque la pente est continue et supérieure à 30 %, ou ;
- lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur.

Source : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/>

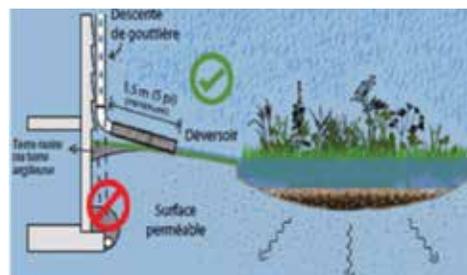
PROGRAMME DE RACCORDEMENT INVERSÉ

À l'été 2016, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-municipalités, la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur comme toutes les autres municipalités du Québec, était tenue d'établir un programme d'élimination des raccordements inversés. Nous avons donc réalisé l'inventaire des raccordements inversés afin d'éliminer les rejets d'eaux usées sans traitement dans l'environnement. L'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité des eaux de surface, une richesse collective qu'il faut protéger, autant pour la consommation d'eau potable, que pour les habitats aquatiques, les activités de loisir et de sport, la conservation de l'environnement, et évidemment la santé et la sécurité des citoyens. Un raccordement inversé est un branchement ou une défectuosité à un équipement qui permet à des eaux usées sanitaires de se déverser ailleurs que dans un réseau d'égout domestique ou unitaire, soit dans un réseau d'égout pluvial, sur le sol, dans un fossé ou dans un cours d'eau, alors que l'immeuble concerné est desservi par un réseau d'égout domestique ou unitaire. De cette explication, la vérification visait tous les immeubles de la municipalité qui sont desservis par le réseau pluvial municipal. À ce jour, plus de 90 % des propriétés concernées ont été vérifiées. Ceux et celles où un raccordement inversé a été observé recevront sous peu un avis de la municipalité afin qu'ils soient informés de la situation. Si vous voulez avoir de l'information sur ce programme, je vous invite à communiquer avec moi.



EAUX PLUVIALES

Depuis quelques années, on peut remarquer que les averses de pluie abondante, se produisent de plus en plus souvent et parfois l'hiver. Il est donc important que les eaux pluviales soient bien gérées pour votre propriété afin d'éviter des ennuis. Tout d'abord, les gouttières ne devraient en aucun temps être branchées sur vos drains de fondation. Si vos gouttières sont raccordées à vos drains de fondation, vous permettez qu'une importante quantité d'eau se retrouve près de votre solage en plus des résidus qu'elle peut transporter et bloquer vos drains de fondation causant des dégâts importants à votre propriété. Les gouttières raccordées d'une telle façon devraient être débranchées. Afin de protéger les fondations de la résidence, les sorties de gouttière devraient permettre à l'eau de s'évacuer à une distance suffisante pour ne pas endommager la fondation. Rien ne sert d'amener l'eau des gouttières à la rue ou bien au système pluvial de la municipalité, car cela amène un apport d'eau supplémentaire au réseau d'eau pluviale municipale engendrant des coûts supplémentaires d'exploitation et augmentant les charges d'eau des réseaux. La SCHL, le CAA Québec et d'autres sites internet présentent des façons de faire pour l'évacuation de vos eaux pluviales, je vous invite à visiter ces sites internet afin de vous informer.



CONSTRUCTION/RÉNOVATION

En terminant, je vous souhaite un bel été 2017 et n'oubliez pas que si vous avez des projets de construction, de rénovation ou d'ouvrage, avant d'entreprendre les travaux, vous devez vérifier si un permis ou un certificat d'autorisation est nécessaire afin d'effectuer vos travaux.

Pour ce faire, vous pouvez appeler au 418 347-3482 poste 3 ou par courriel au : dominic.bisson@ville.ascension.qc.ca

SERVICE INCENDIE



LES BRÛLAGES DU PRINTEMPS, SOYEZ PRUDENTS!

Chaque année, près du quart des incendies de forêt sont allumés par des brûlages domestiques. En avril et en mai, ces brûlages sont responsables de la moitié des incendies forestiers.

Éliminez les débris de bois et d'herbe en utilisant le compostage et le déchiquetage plutôt que d'effectuer des brûlages domestiques. De plus, des écocentres présents sur le territoire peuvent accueillir divers matériaux. Il est interdit de brûler des matières polluantes comme des pneus, des déchets de construction, des bâtiments vétustes, des ordures ainsi que l'herbe dans les champs.

Pourquoi être prudent au printemps?

Le danger d'incendie est accru en avril et mai, car beaucoup de petits combustibles secs sont présents sur les terrains dégagés. De plus, comme le processus de verdure des sols n'est pas encore complété, les sols secs favorisent la propagation du feu.

Avant le brûlage

- Se procurer un permis de brûlage auprès de votre service d'incendie local;
- S'assurer de la présence d'équipement d'extinction et d'une surveillance constante;
- Faire de petits feux, car ils sont plus faciles à contrôler;
- Aménager une zone coupe-feu afin d'éliminer les risques de propagation;
- Vérifier la vitesse et la direction des vents. Lors de vents de plus de 20 km/h, éviter d'allumer un feu.

Pendant le brûlage

- Ne pas incommoder les voisins, ni nuire à la visibilité des usagers de la route;
- La période de la journée la plus à risque d'incendie se situe entre 13 h et 18 h;
- Ne pas utiliser d'accélérateur comme de l'essence, de la vieille huile et des pneus;
- Porter une attention particulière aux étincelles.

Après le brûlage

- Éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux. Une personne qui allume un feu est responsable de l'éteindre;
- Se débarrasser des restes de charbon et des cendres en creusant un trou. Recouvrir ce dernier de sable ou de gravier. Le charbon issu de la combustion du bois peut continuer de brûler pendant 72 heures.

VISITE DE PRÉVENTION RÉSIDENTIELLE

Veuillez prendre note que les pompiers, pompières de la Régie Intercommunale de Sécurité Incendie Secteur Nord (RISISN) vous rendront visite dans le cadre du programme de prévention des incendies dans les résidences.

Le but de cette visite est de vérifier les risques d'incendie, particulièrement le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, afin d'assurer votre sécurité et celle de votre famille.

Ce programme de prévention est prévu au schéma de couverture de risque en sécurité incendie et prévoit l'inspection de toutes les résidences dans un délai de 5 ans. Un certain pourcentage des résidences seront visitées annuellement dans chaque municipalité. Votre grande collaboration sera très appréciée et nous espérons fournir un service de qualité afin d'offrir le maximum de sécurité à nos citoyens.

Les visites de prévention sont aussi, dans une certaine mesure, une opération de relations publiques pour le Service d'incendie. Elles donnent l'occasion d'établir un contact privilégié et un lien de confiance avec la population en plus de démontrer le professionnalisme et le dynamisme du Service.

Lors de notre visite, il nous fera grand plaisir de répondre à toutes vos interrogations sur la prévention incendie et sur le nouveau fonctionnement du Service intermunicipal en sécurité incendie.

Je demeure à votre disposition pour toute information additionnelle, et vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Maxime Fortin
Capitaine à la prévention
418 669-5001 ext. 5069



MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS –

Distribution des arbres le 20 Mai à 9 heures
à l'hôtel de ville.

Dans le cadre du programme de reboisement et en lien avec le mois de l'arbre en mai 2015, le ministère de la Faune met à notre disposition des plants d'arbres forestiers. La Municipalité procédera donc à une distribution d'arbres le samedi 20 mai prochain de 9 h à 12h au centre communautaire.

CONSEIL DE LA FABRIQUE

CAPITATION

Mois de Mai, mois de la capitation! Pourquoi devons-nous payer notre capitation alors que l'église est devenue Centre multifonctionnel?

Nous ne devons pas oublier que le lieu du culte se trouve toujours dans notre église et que le 1/3 des dépenses est assumé par notre Fabrique!

D'autres coûts s'ajoutent : l'entretien du presbytère, le bureau secrétariat, la fourniture liturgique, le cimetière, etc.

Donc en début de mai, un formulaire sera déposé dans votre case postale et nous attendons le retour au cours du mois de mai!

Votre participation nous permettra de garder les services pour l'année en cours! Merci! Votre générosité nous tient à cœur!

JUBILÉ

Vous avez 5-10-15 ans et plus de mariage, vous faites donc partie de nos jubilaires! Venez célébrer avec nous le dimanche 14 mai 2017 en l'église de L'Ascension de N.S

Vous devez vous inscrire auprès de Mme Karine Fradette 418-347-1955 ou au presbytère 418 347-3363

VENTE DE GARAGE

Pour des raisons hors de notre contrôle, l'activité se déroulera sur le stationnement du Centre multifonctionnel (église) dimanche le 11 juin 2017. Un diner hot-dog est toujours au menu! Pour réservation de table à 5 \$, appelez Mme Karine Fradette 418 347-1955 ou au presbytère 418 347-3363

« Apportez vos chaises. »

En cas de pluie, l'activité est remise au dimanche 18 juin 2017.

SOUPER FONDUE & SOIRÉE CABARET

Vu la réponse positive des années précédentes, nous récidivons pour l'activité annuelle souper spectacle au profit de votre Fabrique!

Le tout se déroulera dans notre spectaculaire salle du centre multifonctionnel le samedi 21 octobre 2017 à 17h sous la gouverne du groupe *Dimension 5*. Procurez-vous des billets auprès de M. Laurent Larouche au 418 347-3655, auprès de Mme Karine Fradette 418 347-1955 et au presbytère 418-347-3363

Remplissons la salle comme l'an dernier!

ACTIVITÉ À SURVEILLER

Pour notre 100^e anniversaire de La Fabrique de la paroisse, dimanche le 19 novembre 2017, il y aura une messe spéciale célébrée par Mgr Rivest, évêque du diocèse. La cérémonie sera suivie d'un visionnement de photos, exploration de documents. Un petit goûter vous sera servi afin de fraterniser et d'échanger nos souvenirs d'autrefois.

Nous vous attendons en grand nombre!

COLUMBARIUM

Il y a toujours des places de libres au columbarium de notre cimetière. Pour ceux qui désirent s'en prévaloir, elles sont au coût de 1 600 \$ (2 places et ce pour une location de 99 ans). Aucun coût d'entretien ne s'ajoute à ce montant!

Votre Conseil de Fabrique!

CHRONIQUE DU NOTAIRE

NOTAIRE ET DIVORCE

Suite à un changement de législation, le notaire peut maintenant faire avec vous la procédure de divorce à l'amiable

En effet, depuis le 21 février 2017, le notaire est désormais habilité par la loi pour vous représenter en cette matière devant le tribunal. Cette représentation vous évite donc de recourir aux services d'un avocat et de vous rendre à la Cour. Cette possibilité accélère le processus d'homologation de l'entente, d'autant plus si le notaire a rédigé les termes de celle-ci. L'entente préparée dans le respect de la loi et rédigée clairement facilitera son approbation par le tribunal.

Le notaire est donc en mesure de :

- bien vous expliquer tous les aspects du divorce, notamment la prestation compensatoire, le partage du patrimoine familial et le calcul du montant de la pension alimentaire pour enfants;
- vous aider à trouver des solutions durables, justes et équitables pour tous les membres de la famille;
- vous informer et vous conseiller sur vos droits et vos obligations afin que vous puissiez prendre vos décisions en toute connaissance de cause;
- procéder à l'analyse et à la synthèse de toutes les informations et orienter ses recommandations vers la consolidation et l'entente entre les parties;
- préparer la demande et les actes de procédure dans le respect de la loi;
- préparer la demande de façon à traduire vos décisions avec précision;
- rédiger clairement les actes de procédure qui doivent accompagner la demande;
- vous permettre de gagner du temps grâce à sa connaissance des pratiques en usage au palais de justice où la demande doit être déposée;
- formuler les observations nécessaires devant le tribunal afin que le projet d'accord soit entériné.
- comme il arrive souvent que les conjoints veuillent éviter les discordes dans la procédure de divorce, le recours à un notaire est la voie tout indiquée.

Me Michel Lemay, notaire

BIBLIOTHÈQUE

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Un dégât causé par l'eau a forcé la fermeture de la Maison de la Culture depuis la fin février. Étant donné qu'à toute chose malheur est bon, un rafraîchissement s'est imposé. Quelques trois cents documentaires appartenant à la collection du Réseau des bibliothèques et à notre collection locale ont dû être traités ou éliminés. La réouverture vous sera confirmée par un dépliant que vous recevrez par la poste.

En juin, une boîte de retour de livres devrait être installée permettant aux abonnés de rapporter leurs emprunts en tout temps. Elle sera placée à l'entrée de la mairie.

Malgré la fermeture de la bibliothèque, des activités se sont tenues avec succès :

La Dictée des Écrivains (15 mars), la conférence sur les huiles essentielles et les produits Captives (4 avril), Un zoo chez nous : « Bibitologue à entomologue » (13 avril), la conférence sur les vins d'Italie (14 février), etc. De plus, une fresque a été réalisée sur les murs extérieurs de l'école sous la direction de M. Pascal Bouchard.

J'en profite pour souligner la collaboration étroite de l'École Garnier pour la réalisation de ces activités ce qui permet ainsi à plus de jeunes d'y prendre part.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Au plaisir de vous rencontrer à la bibliothèque ou lors des futures activités.

Michelle Dessureault, au nom du comité de la bibliothèque...



ÉCOLE GARNIER

C'est avec plaisir que je vous écris quelques mots pour me présenter en tant que directeur de l'école Garnier depuis août 2016 et vous informer sur certains projets.

Avant d'arriver dans votre milieu, j'ai enseigné une quinzaine d'années en anglais. Pour amorcer ma carrière, j'ai fait une partie de mes stages en 1997 à L'Ascension. Ensuite, je suis revenu en 2002-2003 pendant un an comme spécialiste en anglais et par la suite j'ai travaillé dans le secteur sud en anglais intensif. Pendant les 4 dernières années, j'ai occupé le poste de directeur-adjoint aux écoles St-Pierre et St-Antoine. Ces années m'ont permis de développer mes compétences de gestionnaire pour pouvoir prendre la tête d'une école. Ma nomination fut effective au départ à la retraite de Madame Martine Gagnon.

J'ai la chance d'arriver dans une belle école avec une équipe très dynamique. Tout le personnel est impliqué dans divers projets stimulants pour les enfants. Une autre chose remarquable à l'école Garnier est l'implication active de l'Organisme participatif des parents (OPP). Il soutient l'équipe dans la réalisation de diverses activités et campagnes de financement qui contribuent à faire vivre de belles sorties à notre clientèle étudiante. Tous ces beaux projets peuvent se vivre grâce à un conseil d'établissement qui approuve nos suggestions et croit à la réussite de tous. Il faut que je souligne aussi l'implication de bénévoles au



Club des petits déjeuners. De plus, le dynamisme de la municipalité se reflète aussi dans notre établissement. Comme vous le constatez, je suis très bien entouré. Merci la vie!!!

Comme vous le savez, notre projet éducatif et notre plan de réussite sont le cœur de notre école. Nous avons deux objectifs en français : un en écriture et l'autre en lecture. Chaque année, nous ciblons de meilleurs résultats afin

de faire progresser tous nos élèves. Pour y arriver, nous travaillons divers moyens dans les classes. En début d'année, nous avons reçu la visite de quelques auteurs Jeunesse pour parler de leurs livres et partager leurs passions. En mars dernier, les enfants de la 1^{re} à la 6^e année ont pu vivre de belles réalisations en écriture et en lecture avec l'auteur Charles Sagalane. Certaines classes vont même commencer des ateliers d'écriture. Nous croyons que ces pratiques aideront nos élèves.

Dans un autre ordre d'idées, nous voulons travailler les habiletés sociales des enfants et les outiller. C'est pourquoi les élèves participent à une œuvre collective avec l'artiste Pascal Bouchard. En ce

moment, nous sommes à la conception d'une aire de médiation qui sera fixée sur le mur extérieur de l'école. Nous inviterons les parents au dévoilement de ce beau projet.

Pour terminer, nous œuvrons actuellement à l'organisation scolaire afin d'offrir les meilleurs services à tous nos élèves pour l'an prochain. Je suis très heureux de travailler avec vos enfants intéressés, un personnel engagé, des parents collaborateurs et une communauté active. Je vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et au plaisir de travailler avec vous.

Rémi Dufour, directeur



COMITÉ DES LOISIRS

CARNAVAL

Deux nouveautés cette année ont fait du carnaval un succès : la marche nocturne en forêt et la course de 7 km jusqu'à Jos Bonka. De plus, la soirée s'est clôturée avec un magnifique souper-spectacle du groupe Quartz, soirée qui fut appréciée de tous.



Marche nocturne en forêt



CAMP DE JOUR

Nous préparons présentement le camp de jour, vous verrez sous peu les publicités avec les informations pour les inscriptions apparaître par la poste et sur le Facebook des loisirs.

PROCHAIN SPECTACLE

Notre prochain évènement sera le spectacle de Guy Nantel à la salle Multifonctionnelle le 3 juin prochain. Les billets pour cet évènement sont en vente au cout de 30 \$.

L'ASCENSION EN FÊTE

Le festival L'Ascension en fête fait relâche cette année à cause des rénovations de l'aréna.

BALLE ET SOCCER

Il y aura encore des équipes de balle masculine, féminine, et pour les jeunes cette année. Pour info : 418 347-3482 poste 0. Pour le soccer, c'est le Boréal d'Alma qui le prendra en charge cette année, mais la formule reste exactement la même. L'Ascension garde son nom : L'EXTRÊME DE L'ASCENSION.

Pour info 418 668-2111 ou info@socceralma.com.

Le service des loisirs



La course Participation 7 km



Course des cocinelles pour les 0 à 5 ans





LE VILLAGEOIS



ACTIVITÉS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Pendant le mois de décembre, plusieurs belles activités ont eu lieu:

- Le 8 de décembre 2016, Spectacle de Noël avec les 3 Ladys;
- Le 9 décembre 2016, soirée avec des chansons et de la musique avec M. Fernand Lemay et ses ami(e)s;
- Présentation de spectacles de Noël en DVD;
- Le 27 décembre 2016 spectacle de chants de Noël avec Mme Nathalie Tremblay et M. Dany Lalancette.

Noël a été souligné le 16 décembre 2016 par un souper de circonstance et la visite du Père Noël pour la remise des cadeaux. Lors de cette soirée, un hommage spécial a été rendu à M. Odilon Boily pour souligner ses 90 ans.

Les vœux du jour de l'An ont été faits le 1^{er} janvier sur l'heure du dîner avec un petit spécial, un mousseux leur a été offert, suivi de la bénédiction traditionnelle par un résident, M. Jean-Marc Harvey.



3 Ladys



3 Ladys



Nathalie Tremblay et Dany Lalancette



M. Fernand Lemay et ses ami(e)s



Mme Hermance Kenty et le père Noël



M. Odilon Boily



M. Jean-Marc Harvey



Bonne année 2017

ST-VALENTIN

La St-Valentin a été fêtée le 10 février 2017. Elle a débuté par un souper et la remise de cadeaux, suivi d'un spectacle de chant offert par M. Stéphane Desgagné et M. Serge Tremblay. Les gens ont beaucoup aimé fredonner les chansons et danser.



ACTIVITÉ AMICALE DES BÉNÉVOLES

Une activité amicale avec les bénévoles et le conseil d'administration a eu lieu le 25 mars dernier sous le thème « Une Résidence tout en lumière grâce à vous ». Un souper fut servi, suivi du dévoilement d'un cadeau pour souligner leur implication auprès des résident(e)s.

Un spectacle leur a été offert pour la soirée par Messieurs Stéphane Desgagné et Serge Tremblay. Beaucoup de plaisir.

Un gros Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent afin de rendre possible les activités pour permettre aux résident(e)s de s'épanouir dans un milieu familial.



ACTIVITÉS

Une conférence sur le Service télésurveillance avec Mme Julie Plourde du CSSS Lac St-Jean s'est déroulée le 20 février 2017.

Un cours de tablette a eu lieu à la Résidence pour nos résident(e)s avec Mme Éva Côté du Centre de formation générale des adultes qui a débuté le 17 janvier 2017. Les participant(e)s sont très heureux(es) de prendre part à ce cours.

Les résident(e)s sont très heureux d'avoir reçu des nouveaux casse-têtes. Un gros merci à toutes les personnes qui nous ont fait dons de casse-têtes de 500, 700 et 1 000 morceaux. Nous acceptons toujours les casse-têtes avec plaisir.

Nos activités sont toujours appréciées par les résident(e)s que ce soit la gymnastique intellectuelle, les sacs de sable, le chant, la messe, le bingo, la santé par l'exercice et la relaxation, le chapelet etc.



NOUVEAUTÉ



Suivez-nous sur notre page Facebook :
Résidence le Villageois

Vous pouvez participer à la vie de notre Résidence en écrivant vos

COMMENTAIRES et en cliquant J'AIME

MERCI DE PARTAGER !



*Gaétane Bouchard et Cathy Tremblay
Responsables des loisirs*

APPARTEMENTS

Il est à noter que la Résidence Le Villageois **accueille aussi tous ceux et celles de l'extérieur de la municipalité** qui sont intéressés à y habiter et non seulement des personnes résidant dans la municipalité de L'Ascension de N.-S.

Les personnes intéressées **pour une visite, une location ou pour s'inscrire sur la liste d'attente doivent communiquer au :**

418 347-3300 ou au 418 347-5437



COOP DU SALON DE QUILLES RENAUD

TOURNOI CLAUDE-MOUTON

Félicitations à l'équipe gagnante du tournoi Claude-Mouton composée de Normand Renaud, Jean-François Renaud et Mathieu Tremblay. Sur la photo, les gagnants sont accompagnés de Claude et du mouton fétiche du tournoi.



MINI-CHAMPIONNAT DES TOILES TCI

Félicitations à Marc-André Maltais pour avoir remporté le Mini-Championnat des Toiles TCI. Sur la photo, le gagnant est accompagné du finaliste, Steeve Larouche et de l'organisatrice du tournoi, Claudia Renaud.



CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL DE L'ASCENSION

Félicitations à Jean-François Renaud pour avoir remporté le championnat régional individuel de l'Ascension pour la troisième fois de sa carrière. Pour une rare fois, la finale du championnat opposait deux cousins, soit Jean-François Renaud et Emmanuel Renaud. Jean-François a cependant utilisé son expérience pour mettre la main sur le trophée. Nous remercions le président du tournoi, Guillaume Lemieux, ainsi que toute son équipe pour le succès de cet événement.



SPECTACLE DE DAVID JALBERT

David Jalbert et ses musiciens étaient de passage à la Coopérative du Salon de Quilles Renaud le 25 février dernier. Plus de 180 personnes étaient présentes pour cette soirée haute en couleur. Les membres du groupe VHS ont su réchauffer la foule avant que David Jalbert, son guitariste Étienne Joly et l'artiste invité Mathieu Langevin livrent une solide performance aux spectateurs. Les artistes sont ensuite allés jouer aux quilles pour le plus grand plaisir de leurs admirateurs.

Merci aux organisateurs et à la population pour votre belle participation !



Atelier au Coin des Petits

Nous voulons remercier les parents qui ont fait participer leurs enfants à l'Atelier au Coin des Petits.

Encore cette saison nous avons eu des enfants merveilleux.

Nous avons eu le plaisir de partager avec vos enfants diverses activités.

Nous serons de retour au **mois de septembre 2017**.

Le bonheur de vos enfants, nous l'avons à cœur!

Pour information et inscription :

Vous pouvez inscrire vos enfants immédiatement en nous contactant aux numéros suivants :

Nicole Tremblay, 418-347-3964
Candide Bouchard, 418-347-5240



L'AMICAL

NOUVELLES DE L'AMICAL DES ANNÉES D'OR

La prochaine assemblée générale des membres aura lieu le 14 juin 2017 à compter de 19 h au local des Années d'or. Il y aura aussi un brunch le 28 mai 2017. Des cartes sont disponibles auprès des membres du C.A. au coût de 10 \$ pour les adultes et 5 \$ pour les enfants de 5 à 12 ans.

Nous sommes aussi à regarder la possibilité de partir une ligue de billards et une de fléchettes. Ceux et

celles intéressés à donner leur nom peuvent le faire auprès d'un membre du C.A.

Nous vous demandons de renouveler vos cartes de membre et surtout prenez note qu'il n'y a pas d'âge pour devenir membre.

Toute la population est la bienvenue dans notre salle.



Pour terminer, il y a toujours de soirées de cartes les lundis et jeudis, venez nous montrer vos talents de joueur!

Ghislain Maltais,
président du C.A.

OMH L'ASCENSION DE N.S

Nous sommes à nous constituer une banque de noms pour des logements de 5 chambres, les demandeurs doivent avoir obligatoirement 4 enfants ou peuvent avoir 3 enfants (avec dérogation spéciale de la SHQ) Il faut que le demandeur ait résidé dans le territoire de sélection de l'organisme au moins 12 mois au cours des 24 mois précédant la demande!

Information : Sylvie Collard
418 347-5836

Le Conseil d'administration de L'OMH souhaite à la population un très bel été.



SERVICE D'AIDE-CONSEIL EN RÉNOVATION Vous planifiez des rénovations extérieures?

Votre municipalité peut, sous certaines conditions, vous offrir gratuitement* les services des professionnels en architecture du SARP pour la planification des travaux extérieurs de votre résidence ou de votre commerce.

Suite à l'étude de votre résidence et de vos besoins, le SARP réalise des esquisses architecturales vous permettant de visualiser les travaux avant de les entreprendre. Vous serez ainsi outillés pour optimiser votre investissement.

Pour voir des exemples de réalisations : www.sarp.qc.ca
418 668-2606 poste 224 | 1 866 668-2606 poste 224 | info@sarp.qc.ca

*Consultations en quantité limitée. Approbation requise.

HUMOUR
à L'Ascension-de-Notre-Seigneur!

Guy Nantel

3 juin 2017
dès 20 h

30\$

 Centre de
LOISIRS
MULTIFONCTIONNEL

BILLETS EN VENTE

Au bureau de la
Municipalité de L'Ascension de N.-S.
Tél: 418-347-3482 poste 0

**CUEILLEURS /
CUEILLEUSES
DE BLEUETS RECHERCHÉS**

La cueillette de bleuets à la main vous intéresse pour la période estivale du 20 juillet à la fin août? Communiquez avec nous rapidement pour de plus amples informations...

Berthier Guay et Michelle Dessureault

418-347-5152

418-719-5153



**CHERCHEZ DIFFÉREMMENT
ET TROUVEZ RAPIDEMENT**

- Recherche d'emploi
- Curriculum vitae
- Orientation

INFORMEZ-VOUS
418 668-5092

425, Sacré-Cœur Ouest, Alma

 **www.giat.ca**

GIAT

Groupe Inter-Action Travail

Avec la participation financière de:  Québec



Activité Musicale
dans le cadre du 100^e de la Fabrique

Madame Joanne Bilodeau présentera son groupe d'élèves de musique

À la salle multifonctionnelle de L'Ascension
Mardi le 16 mai 2017, 19H30

Toute la population est cordialement invitée à y assister!
Cela s'adresse à un public de tous âges

Bienvenue à tous! C'est gratuit

Nous recherchons ces photos pour le livre du 100^e

- Projet Petit Mistook
- Salle de quilles Renaud
- Restaurants et hôtels (le Baril entre autres)
- Fromageries, Scieries, boulangeries, coopérative et tout autres commerces
- Milieu agricole (Canton de Garnier entre autres et culture en serre)
- Renardières
- Sports
- Piscicultures
- École de rang (enseignantes et élèves)
- Culture de bleuets
- Transport et véhicules
- Maison des maîtres de poste (avant les bureaux fédéraux)
- Factures de magasins locaux

Vous possédez ces photos?: Contactez Dany Coté: 418-542-7045 ou dube.cote@videotron.ca
*Nous ferons des photocopies pour vous les rendre par la suite

Merci beaucoup de votre collaboration!

RELAIS / RESTAURANT

JOS BONKA



N'OUBLIEZ PAS NOUS SOMMES
OUVERT TOUS LES JOURS

DÈS 8 H POUR LE DÉJEUNER
AUSSI UN CHOIX DE TABLE D'HÔTES
MIDI ET SOIR

**BIENVENUE AUX CAMIONNEURS -
GRAND STATIONNEMENT**

PERMIS D'ALCOOL



4885, route Uniforêt, L'Ascension de N.-S. (Qc) G0W 1Y0
Tél.: 581 200-2131

**LES ÉLECTRICIENS
DU NORD INC.**

Licence R.B.Q 1479-8110-00

418 347-5103

www.ledn.com



**Programme d'Hydro-Québec
en efficacité énergétique**
(Commercial, Institutionnel, Industriel, Agricole)

**Vente de fluorescents pour votre garage.
Venez nous voir pour vos achats de
thermostats électronique ou pour des luminaires au DEL.**

Bienvenue au
Bar chez mon ami(e)



L'Ascension
418 347-1462

3 chambres de motel
5 machines à poker

Bonne saison estivale à tous !

Camp de jour

26 juin au 5 août

INSCRIPTION

7 juin, 18 h à 20 h30

